



INTRODUCTION EN SR

TITRE: Questions, réponses!

DÉCOR : dans la cour de l'école, Assi et Oumar discutent avec le professeur André. Plus tard arrive Bandiougou, le père de Fatim.

PERSONNAGES : Assi, Oumar, Bandiougou, André

1 **Oumar :** Monsieur André, s'il vous plaît, nous avons encore quelques questions à vous poser sur la santé de la reproduction.

André : vous n'avez peut être pas bien suivi mon cours tout à l'heure en classe ? Ou alors avez-vous peur de poser certaines questions en public ?

2 **Assi :** non monsieur, nous voulons justes quelques précisions. Par exemple : quelle relation y'a-t-il entre les adolescents et la politique de Santé de la Reproduction du Mali ?

3 **André :** les jeunes, les adolescents sont les plus nombreux au Mali et ils posent donc des problèmes de population. Ils vont grandir et avoir plus tard leurs propres familles.

Assi: oui, moi je pense que nos parents ont beaucoup de difficultés avec les familles nombreuses que nous adolescents sensibilisés, informés, nous pourrons éviter !

4 **André :** ok, qui donc peut citer les inconvénients d'une famille trop nombreuse ?

Oumar : il n'y a pas assez à manger dans une famille trop nombreuse ! Un petit bol de riz à la sauce arachide ne peut pas suffire à douze gros gaillards affamés et ne peut pas couvrir les besoins nutritionnels.

Rires d'Assi

5 **André :** il n'y a pas de quoi rire ! Tu as raison Oumar, la malnutrition, la faim peuvent exister dans une famille trop nombreuse, si les parents n'ont pas les moyens.

Oumar : mais avoir une famille nombreuse ne signifie pas forcément être pauvre. Il y a des familles pléthoriques où le père, aisé, s'occupe bien de tous ses enfants. Quels sont les autres inconvénients d'une famille trop nombreuse ?

6 **André :** on ne peut pas, par exemple s'occuper comme il le faut de l'éducation des enfants. Les enfants ont droit à une éducation correcte et c'est une responsabilité sérieuse des parents !

Assi : les parents doivent aussi s'occuper de la santé de leurs enfants !

7 **André :** très juste ! Dans la déclaration de la politique de population du Mali, l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant, et celle des adolescents et des jeunes sont en tête de stratégies retenues !

Oumar : quelles sont les autres stratégies du Mali en matière de politique de population ?

8 **Andrée :** il y a la maîtrise de la fécondité et l'espacement des naissances, la promotion

de la femme, la promotion des jeunes !

Assi : on dit qu'éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation. Mais je crois qu'éduquer un jeune sur la santé de la reproduction est encore plus important, car cela peut influencer positivement toute la société !

Commentaire : une bonne politique de santé de la reproduction a des effets positifs sur le bien être des femmes, des enfants, des adolescents et des jeunes et même sur la santé financière des familles !

A ce moment arrive monsieur Bandiougou qui intervient sur un ton furieux

- 9 Bandiougou :** Monsieur André, vous êtes dans cette école pour apprendre aux enfants le calcul et la dictée mais pas pour leur mettre dans la tête des histoires d'arrêter les naissances ! C'est comme ça qu'on crée les problèmes entre les femmes et leurs maris !
- 10 André :** oh monsieur Bandiougou ! Vous n'y êtes pas du tout ! L'école doit éduquer les jeunes dans tous les domaines de la vie ! Et c'est même dans la Constitution du pays et dans la Convention sur les Droits des Enfants !
- 11 Bandiougou :** oh c'est ça ! Des fonctionnaires célibataires, enfermés dans leurs bureaux, font des lois qui détruisent nos traditions ! Les jeunes vont finir par avoir peur de fonder des familles !
- André :** vous savez l'espacement des naissances, par exemples, est connue et prévue dans nos traditions. Il y a beaucoup d'aberrations attribuées à tort à la tradition et aux religions.
- 12 Bandiougou :** la tradition dit que le créateur met de la nourriture dans toutes les bouches qu'il ouvre ! Vouloir diminuer le nombre de bouches à nourrir, c'est se mettre à la place du créateur !
- André :** Bandiougou, si vous me montrez un seul livre sacré où cela est mentionné, je vous donne un million de francs, cash !
- 13 Bandiougou :** ah ah ! Tout le monde sait que les enseignants n'ont pas un million à donner cash, c'est pourquoi vous avancez cela sans risque !
- Oumar :** père Bandiougou, avec tout le respect que je vous dois, je dois aussi vous dire aussi qu'en matière de santé de la reproduction, la loi met l'accent sur les jeunes, les adolescents donc sur l'avenir de la société ! Nous devons donc bien connaître cette Convention et ces lois !
- 14 André :** tu as raison et un chapitre important est aussi le droit à la santé. L'enfant a le droit de jouir du plus haut standard possible en matière de santé. Les dispositions luttent aussi contre les mariages précoces, les mariages forcés.
- Bandiougou :** mes filles m'appartiennent, je les donne en mariage quand je veux et à qui je veux ! Et si je ne le fais pas ainsi, tous les autres vont penser que je suis un faible, que je n'ai pas d'autorité sur ma famille !
- 15 Andrée :** dans ce cas l'autorité pourrait porter plainte contre vous et vous pourriez vous retrouver devant un tribunal !
- Bandiougou :** devant un tribunal ? Ah ça, je n'aime pas ! Dans notre famille nous devons tout



faire pour ne pas nous retrouver au tribunal ! Que dois-je faire alors si je veux donner en mariage mes filles ?

- 16 André :** respecter l'âge légal de mariage et surtout demander l'avis de votre fille ! L'article 19 de la Convention sur les droits de l'enfant dit qu'il faut protéger l'enfant contre toutes les formes de violences qu'elles soient physiques, psychologiques, contre la négligence et le mauvais traitement. Le mariage forcé ou précocé est une forme de maltraitance de la jeune fille !
- 17 Bandiougou :** si je comprends bien, il ne reste plus aux parents qu'à donner la vie aux enfants et laisser cette convention là s'occuper d'eux !
- André :** mais non, Bandiougou, cette Convention, ces lois n'enlèvent en rien aux droits et à l'autorité des parents sur leurs enfants ! Elles les aident seulement à mieux les prendre en charge, les soigner, les éduquer, à leur donner des chances pour le futur !
- 18 Assi :** pour moi, il faudrait afficher partout la liste des bonnes pratiques en matière de santé de la reproduction ! L'avenir du pays en dépend !
- Oumar :** et pour ceux qui ne savent pas lire ? Que faire d'eux ?
- 19 André :** pour ceux là, il faut faire des émissions à la radio, à la télévision, utiliser le théâtre populaire, les spectacles traditionnels. Mais aussi l'internet et même les téléphones portables qui peuvent donner les tonnes d'enseignements ! Et dans les centres de santé, des centres Ado, parler aux gens, les sensibiliser.
- 20 André :** pour moi les choses doivent changer dans le bon sens pas seulement chez les jeunes mais aussi chez les femmes. De plus en plus des femmes adultes, des mères de familles consultent dans les hôpitaux pour la planification familiale moderne, même si les maris sont parfois réticents.
- Assi :** moi en tout cas, je n'aurai d'enfant que quand j'aurai terminé mes études !
- 21 Bandiougou :** Ça c'est de l'égoïsme pur, de l'individualisme ! C'est comme les couples qui ne veulent pas avoir d'enfant ! La tradition ne veut pas de ça !
- André :** pas du tout, Bandiougou ! Cela peut être un choix réfléchi et responsable. Les enfants n'ont pas demandé à venir au monde, et s'ils sont là, les parents doivent s'en occuper avec le plus grand soin !
- 22 Bandiougou :** la loi veut donc dire que pour être parent maintenant il faut avoir les moyens ? Il faut être riche pour fonder une famille, c'est ça ?
- André :** mais non, il ne faut pas forcément être riche mais il faut savoir quels sont ses moyens, ses possibilités. Et là nous touchons le problème de la taille des familles !
- 23 Oumar :** oui, il est naturellement plus facile de s'occuper de deux enfants, de bien s'occuper de leur santé, de leur éducation, que de s'occuper de quinze enfants !
- Assi :** oui et les enfants, il ne faut pas seulement les nourrir, il faut leur donner de l'amour et de l'attention, ainsi qu'à son épouse aussi ! Procurer affection et protection !



- 24 Bandiougou :** ah vous voulez dire que les polygames, comme moi, ne peuvent pas donner affection et protection à toutes leurs femmes ?
- André :** c'est difficile en tout cas, et pourtant la religion dit qu'il faut que le mari polygame traite toutes ses femmes sur le même pied d'égalité. Est-ce que vous le faites monsieur Bandiougou ?
- 25 Bandiougou:** euh ! Sincèrement c'est très difficile ! La polygamie c'est souvent rien que des histoires de jalousie entre coépouses, et cela peut se répercuter jusque chez les enfants qui ont le même père, mais pas la même mère ! Vous avez raison monsieur André, si j'avais à recommencer, je resterais monogame !
- 26 André :** oh sacré monsieur Bandiougou ! Vous n'êtes pas aussi conservateurs que vous le dites ! Vous savez au fond de vous-même qu'il y a beaucoup de choses à laisser tomber dans les traditions !
- Bandiougou :** justement vous parlez seulement de Centres pour les jeunes, mais il faudrait peut être aussi des centres pour les adultes en retard comme moi ! J'ai beaucoup appris aujourd'hui en discutant avec vous !
- 27 André :** bravo Bandiougou ! C'est une bonne idée ! Les centres Ados sont pour les conseils, les orientations, la prise en charge psychosociale et sanitaire des jeunes. Mais les adultes qui ont besoin de conseils en santé de la reproduction peuvent s'adresser aux médecins et aux sages femmes dans les structures de santé.
- 28 André :** Et vous les jeunes n'oubliez pas non plus les centres de dépistage volontaire et anonyme pour les IST et le VIH-Sida. Il n'y a pas d'avenir sans la santé et le droit à l'information est aussi reconnu à l'enfant par les articles 13 et 17 de la Convention, ainsi que le droit d'expression. Toutes ces lois existent pour l'intérêt de l'enfant. Le problème reste cependant leur application pratique par le gouvernement et la société !